

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Thermoplan Milk System Cleaning Tablets

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION.

1.1. Identificateur de produit

<i>Marque commerciale:</i>	Thermoplan Milk System Cleaning Tablets
<i>N° de produit:</i>	Acid formula Thermoplan article number 120.259 / 120.593

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

▼ <i>Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange:</i>	Nettoyant Réservé à un usage professionnel et industriel.
--	--

Utilisations déconseillées : Aucune connue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

▼ <i>Nom et adresse de l'entreprise:</i>	Urnex Brands, LLC 755 Tri-State Parkway Gurnee, IL 60031 United States +1 (800) 837-8140 www.urnex.com
--	--

<i>Distributeur:</i>	Thermoplan AG Thermoplan-Platz 1 6353 Weggis Switzerland +41 41 392 12 00 +41 41 392 12 01 www.thermoplan.ch
----------------------	---

Personne à contacter: Customer support

Courriel: info@urnex.com

Fiche de données de sécurité rédigée le: 2025-12-01

Version de la fiche de données de sécurité: 2.0

Date de la précédente édition: 2023-09-12 (1.0)

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Dans un cas d'urgence contacter 911
Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414
Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911
Manitoba: 1-855-7POISON (1-855-776-4766)
Nouveau-Brunswick: 911

Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161

Ontario (CAO): 1-800-268-9017

Québec (CAPQ): 1-800-463-5060

Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212

Yukon: (867) 393-8700

D'urgence, transport: Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou *666 sur un téléphone cellulaire (24 h)

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé comme dangereux conformément au Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (tel que modifié par DORS/2022-272).

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Skin Irrit. 2; H315, Provoque une irritation cutanée.

Skin Sens. 1; H317, Peut provoquer une allergie cutanée.

Eye Irrit. 2; H319, Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3; H335, Peut irriter les voies respiratoires.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger:



Mention d'avertissement:

Attention

Mention(s) de danger:

Provoque une irritation cutanée. (H315)
Peut provoquer une allergie cutanée. (H317)
Provoque une sévère irritation des yeux.
(H319)
Peut irriter les voies respiratoires. (H335)

Conseil(s) de prudence:

▼ *Précautions:*

Sans objet.

▼ *générales:*

Éviter de respirer les poussières. (P261)
Se laver les mains soigneusement après manipulation. (P264)
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. (P272)
Porter un équipement de protection des yeux/ des gants de protection/des vêtements de protection. (P280)

▼ *Intervention:*

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. (P305+P351+P338)

<i>Stockage:</i>	Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. (P312) En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. (P333+P313) Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. (P337+P313) Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. (P362+P364)
<i>▼ Élimination:</i>	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. (P403+P233)
<i>Contient:</i>	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale (P501) Acide citrique acide maléique

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

3.2. Mélanges

Produit/composant	Identifiants	% w/w	Classification	Note
Acide citrique	N° CAS : 77-92-9	40-60%	Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H335	
acide maléique	N° CAS : 110-16-7	25-40%	Acute Tox. 4, H302 Acute Tox. 4, H312 Skin Corr. 1B, H314 Skin Sens. 1, H317 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335	
acide sulfamidique	N° CAS : 5329-14-6	5-10%	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319	

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

Autres informations

-

RUBRIQUE 4: PREMIERS SOINS

4.1. ▼ Description des premiers secours

Généralités:

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation:

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

▼ *Contact cutané:*

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/eau savonneuse. Retirez les vêtements et chaussures contaminés. Lavez soigneusement avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec le produit. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

▼ *Contact visuel:*

En cas de contact avec les yeux: Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30 °C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 5 minutes. Retirez les éventuelles lentilles de contact. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin. Continuez de rincer pendant le trajet.

Ingestion:

Si la personne est consciente, rincez-lui la bouche avec de l'eau et restez avec elle. Ne donnez jamais rien à boire à la personne. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit. Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissures ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure:

Sans objet.

4.2. ▼ Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effet sensibilisants : Le produit contient des substances qui peuvent causer des réactions allergiques au contact de la peau. La réaction allergique survient typiquement 12 à 72 heures après l'exposition à l'allergène et a lieu lorsque l'allergène pénètre dans la peau et réagit avec les protéines. Les système immunitaire du corps considère les protéines chimiques comme des éléments étrangers et tente de les éliminer.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

RUBRIQUE 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu va dégager une épaisse fumée. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de :

Les oxydes de soufre

Les oxydes de nitrogène (NO_x)

Les oxydes de carbone (CO / CO₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact. Voir la rubrique 1 concernant numéro d'appel d'urgence.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évitez le contact direct avec le produit répandu.

Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.

Les zones contaminées peuvent être glissantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne déversez pas dans les lacs, les ruisseaux, les égouts, etc.

Tenir les personnes non autorisées éloignées du déversement.

6.3. ▼ Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Limiter les déversements, balayer et évacuer à la pelle dans des conteneurs appropriés pour l'élimination. Stocker dans des récipients appropriés et fermés adaptés à l'élimination.

Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Évitez les solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7: MANUTENTION ET STOCKAGE.

7.1. ▼ Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les compatibilités en matière de conditionnement: A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Conditions de stockage:

Sec, frais et bien ventilé

Matières incompatibles:

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans une liste canadienne des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales:

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Scénarios d'exposition:

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

Limite d'exposition:

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

Mesures techniques:

Appliquez les précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

Mesures d'hygiène:

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement:

Pas d'exigences particulières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

Généralités:


Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Utilisez uniquement des équipements de protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le marquage UL.


Équipements respiratoires:

Type	Classe	Couleur	Normes	
Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée				


▼ *Protection de la peau:*

Recommandé	Type/Catégorie	Normes	
Utilisez des vêtements de travail dédiés	-	-	

Protection des mains:

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes	
Gants de protection	-	-	EN374	

Protection des yeux:

Type	Normes	
Protection des yeux	EN166	

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<i>Etat physique:</i>	Tablettes
<i>Couleur:</i>	Blanc
▼ <i>Odeur:</i>	Aucune information disponible.
▼ <i>Seuil olfactif (ppm):</i>	Aucune information disponible.
<i>pH:</i>	-
<i>pH en solution:</i>	1.64 - 3.0 (1%)
<i>Densité (g/cm³):</i>	0.5-1
<i>Viscosité cinématique:</i>	Ne s'applique pas aux solides.
<i>Caractéristiques des particules:</i>	Aucune information disponible.

Changement d'état

▼ <i>Point de fusion/point de congélation (°C):</i>	Aucune information disponible.
▼ <i>Le point/l'intervalle de ramollissement (°F):</i>	Ne s'applique pas aux solides.
<i>Point d'ébullition (°C):</i>	Ne s'applique pas aux solides.
▼ <i>Pression de vapeur:</i>	Aucune information disponible.
<i>Densité de vapeur:</i>	Ne s'applique pas aux solides.
▼ <i>Température de décomposition (°C):</i>	Aucune information disponible.

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

<i>Point d'éclair (°C):</i>	Ne s'applique pas aux solides.
▼ <i>Inflammabilité (°C):</i>	Aucune information disponible.
▼ <i>Température d'auto-inflammation (°C):</i>	Aucune information disponible.
<i>Limite d'explosivité (% v/v):</i>	Ne s'applique pas aux solides.

Solubilité

<i>Solubilité dans l'eau:</i>	Complètement soluble
▼ <i>n-octanol/coefficient d'eau (LogKow):</i>	Aucune information disponible.
▼ <i>Solubilité dans la graisse (g/L):</i>	Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

<i>Réserve acide/alcaline:</i>	2.97 g
<i>D'autres paramètres physiques et chimiques:</i>	Aucune information disponible.
<i>Capacités oxydantes:</i>	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune connue.

10.4. Conditions à éviter

Aucune connue.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. ▼ Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne doit être produit.

RUBRIQUE 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

▼ Toxicité aiguë

Produit/composant	Acide citrique
Méthode d'essai :	OCDE 401
Espèce :	Souris
Voie d'exposition :	Orale
Test :	DL50
Valeur :	5400 mg/kg bw

Produit/composant	Acide citrique
Méthode d'essai :	OCDE 401
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Orale
Test :	DL50
Valeur :	11700 mg/kg bw

Produit/composant	Acide citrique
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Cutanée
Test :	DL50
Valeur :	>2000 mg/kg bw

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Orale
Test :	DL50
Valeur :	708 mg/kg

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Rat
Voie d'exposition :	Inhalation
Test :	CL50 (2 heures)
Valeur :	>720 mg/m ³

Produit/composant	acide maléique
-------------------	----------------

Espèce : Lapin
Voie d'exposition : Cutanée
Test : DL50
Valeur : 1560 mg/kg

Produit/composant acide sulfamidique
Espèce : Rat
Voie d'exposition : Orale
Test : DL50
Valeur : 3160 mg/kg

Produit/composant acide sulfamidique
Espèce : Souris
Voie d'exposition : Orale
Test : DL50
Valeur : 1312 mg/kg

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

▼ Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit/composant Acide citrique
Méthode d'essai : OCDE 404
Espèce : Lapin
Valeur : Aucun effet nocif observé (Non irritant)

Produit/composant acide maléique
Espèce : Lapin
Durée : 24 heures
Valeur : Effets nocifs observés (Irritant)

Provoque une irritation cutanée.

▼ Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit/composant Acide citrique
Méthode d'essai : OCDE 405
Espèce : Lapin
Valeur : Effets nocifs observés (Irritant)

Produit/composant acide maléique
Espèce : Lapin
Valeur : Effets nocifs observés (Provoque de graves lésions des yeux)

Provoque une sévère irritation des yeux.

▼ Sensibilisation respiratoire

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

▼ Mutagénicité sur les cellules germinales

Produit/composant Acide citrique
Méthode d'essai : OCDE 471
Espèce : S. typhimurium

Conclusion : Aucun effet nocif observé

Produit/composant Acide citrique
Méthode d'essai : OCDE 475
Espèce : Rat
Conclusion : Aucun effet nocif observé

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

▼ Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

▼ Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires.

▼ Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

▼ Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sur le long terme

Effets irritants : le produit contient des substances qui sont des irritants locaux en cas de contact avec la peau/ les yeux ou en cas d'inhalation. Il peut résulter du contact avec des produits irritants localement, que la zone de contact soit plus exposée à l'absorption de produits nocifs tels que par exemple les allergènes.

Autres informations

Aucune connue.

RUBRIQUE 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

12.1. ▼ Toxicité

Produit/composant Acide citrique
Méthode d'essai : OCDE 203
Espèce : Poisson, *Leuciscus idus*
Durée : 48 heures
Test : CL50
Valeur : 440 mg/L

Produit/composant Acide citrique
Espèce : Daphnia magna
Durée : 24 heures
Test : CL50
Valeur : 1535 mg/L

Produit/composant	Acide citrique
Espèce :	Algues, Scenedesmus quadricauda
Durée :	8 days
Test :	CSEO
Valeur :	425 mg/L

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Poisson, Pimephales promelas
Durée :	96 heures
Valeur :	5 mg/L

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Poisson, Lepomis macrochirus
Durée :	96 heures
Valeur :	> 300 mg/L

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Daphnia magna
Durée :	48 heures
Test :	CE50
Valeur :	160-400 mg/L

Produit/composant	acide maléique
Espèce :	Algues, Desmodesmus subspicatus
Durée :	72 heures
Test :	CE50
Valeur :	41 mg/L

Compte tenu des données disponibles pour le mélange, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. ▼ **Persistance et dégradabilité**

Produit/composant	Acide citrique
Valeur :	100%
Conclusion :	Biodégradabilité facile
Test :	OCDE 301 E

12.3. ▼ **Potentiel de bioaccumulation**

Produit/composant	acide maléique
BCF:	< 10
Conclusion :	-

12.4. **Mobilité dans le sol**

Aucune information disponible.

12.5. **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

12.6. **Autres effets néfastes**

Aucune connue.

RUBRIQUE 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Aucun des composants n'est répertorié

Étiquetage spécifique

Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5 Env**	Autres informati ons :
TDG	-	Not regulated		-	Non	Voir ci- dessous pour plus d'informat ions.
IMDG	-	Not regulated		-	Non	Voir ci- dessous pour plus d'informat ions.
IATA	-	Not regulated		-	Non	Voir ci- dessous pour plus d'informat ions.

* Groupe d'emballage

** Dangers pour l'environnement

▼ Autre

TDG / Voir Annexe 1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport. Voir partie 3, pour les instructions écrites concernant l'atténuation des dommages en cas d'incidents ou d'accidents pendant le transport.

IMDG / Voir section 3.2.1 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

IATA / Voir tableau 4.2 pour toute information sur les dispositions spéciales, les exigences ou les avertissements en rapport avec le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. ▼ Listes canadiennes

▼ LES:	Aucun des composants n'est répertorié
▼ Liste intérieure:	Acide citrique acide maléique acide sulfamidique

15.4. ▼ Limites d'utilisation

Réservé à un usage professionnel et industriel.

15.5. Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

Autre

Sans objet.

15.7. Évaluation de la sécurité chimique

Non

Sources

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (tel que modifié par DORS/2022-272)

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

- H302, Nocif en cas d'ingestion.
- H312, Nocif par contact cutané.
- H314, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H315, Provoque une irritation cutanée.
- H317, Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318, Provoque de graves lésions des yeux.
- H319, Provoque une sévère irritation des yeux.
- H335, Peut irriter les voies respiratoires.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

Abréviations et acronymes

- ANSI = L'American National Standards Institute
- CAS = Numéro du Chemical Abstract Service
- COV = Composés Organiques Volatils
- DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires
- DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs
- DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs
- ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë
- FBC = Facteur de Bioconcentration
- IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)
- IATA = Association Internationale du Transport Aérien
- IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses
- LES = Liste extérieure des substances

LogKoe = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

▼ Autre

La classification du mélange au regard des risques pour la santé est conforme aux méthodes de calcul fournies par le SIMDUT 2022.

Homologué par

PurposeBuilt Brands Regulatory Team

▼ Autre

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle. Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : CA-fr